

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 20 juin, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Ludovic MÊAR, absent excusé.

La secrétaire de séance est Guénaëlle BORD.

Rénovation de l'église

Les travaux ont commencé le lundi 7 janvier, la dernière réunion de chantier a eu lieu le 20 juin à 11h15. Point sur l'avancement des travaux.

Une start-up « Dartagnan » nous a contactés pour nous accompagner dans le financement participatif. La campagne se déroulera du 15 juillet au 15 août 2019.

Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF) : Adhésion au groupement de commande pour l'optimisation d'achats informatiques, de logiciels, de licences, de matériels et prestations associées.

Le Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF) propose aux collectivités territoriales, intéressées de constituer un groupement de commande par la signature d'une convention. Le conseil donne son accord.

Urbanisme 2019

Ing concept, en qualité de maîtrise d'œuvre, nous a transmis son rapport pour les projets de voirie 2019. Les élus ont étudié les chantiers possibles en 2019. Un appel d'offres va être lancé.

Modification de signalétique route de Bel Air : un panneau « interdit aux transports de marchandises sauf riverains » va être installé.

Dépistage du radon dans les ERP

Depuis le 1^{er} juillet 2018, les établissements d'enseignement doivent procéder à un mesurage de l'activité volumique en radon. Des renseignements complémentaires sont nécessaires pour la validation des devis.

Révision des loyers

Les loyers sont révisibles chaque année, en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE. Les loyers sont de 265,15 euros pour le presbytère et de 380,00 euros pour l'appartement situé au-dessus du Musée. Le loyer pour l'appartement au-dessus de la salle des associations est de 490,00 euros. Le conseil ne souhaite pas augmenter les loyers pour l'année 2019.

Vente délaissé communal cité de la Butte

Suite à la demande d'un propriétaire du lotissement « Cité de la Butte » d'acquérir un délaissé communal, après renseignement auprès d'un géomètre, il apparaît que la vente d'un délaissé communal est possible par simple délibération à condition qu'il n'y ait pas d'impact sur la circulation. Suite à la demande d'un propriétaire du lotissement « Cité de la Butte » d'acquérir un délaissé communal. Les élus donnent leur accord pour cette vente au prix fixé lors du conseil du 20 février 2019, les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Taxe assainissement 2019

Sur proposition de Monsieur le maire, le conseil décide de ne pas augmenter la redevance fixe annuelle mais fixe la redevance au m³ consommé à 1,70 euro

+

Paiement en ligne PayFip à compter de septembre 2019

Le conseil donne son accord pour le règlement de cantine et de garderie par paiement en ligne appelé PayFip. Une information va être transmise aux parents pour la rentrée 2019-2020.

Législation funéraire et gestion du cimetière

Les élus ne souhaitent pas donner de suite à ce dossier.

Questions diverses.

Répartition des sièges à l'assemblée communautaire 2020-2026 : le tableau des hypothèses de composition est exposé aux élus. SAINT-SERVAIS perd un conseiller communautaire à compter de 2020. Chaque conseil municipal doit prendre une délibération avant le 31 août prochain, la délibération sera prise lors du conseil de juillet.

Présentation du dossier « la solidarité financière territoriale » réalisé par la CCPL.

Le comité des fêtes travaille sur le char pour le carnaval du 3, 4 et 5 avril 2020 à Landerneau.

La commune est inscrite au concours des communes fleuries organisé par la CCPL.

Exposition du projet « Celtic Interconnector » - création d'une liaison en courant continu de 700 MW sous-marine et souterraine entre la France et l'Irlande.

Le prochain conseil est prévu le 18 juillet prochain.